

Eugène Morel, passeur entre deux mondes
Journée d'étude du 6 décembre 2010

L'œuvre de Morel ou la critique au service de l'action

SIMON, Agnès
Elève conservateur, DCB 19.

SIMON, Agnès. L'œuvre de Morel ou la critique au service de l'action [en ligne]. Format PDF.
Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48948> >



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

L'œuvre de Morel ou la critique au service de l'action

Eugène Morel fait partie de ces pères fondateurs de la bibliothèque moderne que tout bibliothécaire connaît et aime à citer, mais dont l'œuvre est peu lue dans son intégralité. L'originalité de l'organisation de ses livres, les digressions, le style même de Morel, malgré tout leur charme, sont autant d'obstacles à la lecture, tant pour les contemporains de Morel que pour nous. Or si plusieurs ouvrages de bibliothéconomie ont été rédigés avant lui, de l'Avis pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé aux ouvrages pratiques de Léopold Delisle, Léon Crozet ou de Paul Otlet, il est le premier à avoir eu cette hauteur de vue sur le métier et sur le lecteur, au-delà des questions purement techniques. C'est pourquoi nous avons choisi de restituer ses idées, si actuelles, et ses critiques, en partie valables, malheureusement, de nos jours.

Bibliothèques. Essais sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes et la Librairie publique apparaissent dans un contexte d'effervescence dans la profession, notamment dans le cadre de l'Association des Bibliothécaires de France, dont il participe à la création en 1906 et qu'il préside en 1918. Il faut compléter ces lectures par les conférences à l'EHESS de 1911-1913, et les ouvrages sur le dépôt légal (Le dépôt légal : études et projets de loi en 1917 et La Loi sur le dépôt légal en 1925). Néanmoins, ce sont ses deux premiers ouvrages qui posent les principes de la bibliothèque moderne selon Morel.

Bibliothèques¹, rédigé à partir de 1895, paraît sous forme d'articles dans le Mercure de France et la Nouvelle Revue Française, est complété au gré de son tour d'Europe et du monde et est publié en 1908. Deux ans plus tard paraît la Librairie Publique². Bibliothèques se veut une réaction à vif au choc des bibliothèques anglo-saxonnes, une critique acerbe et satirique des bibliothèques françaises.

« Nous cherchons ici des modèles, nous cherchons à secouer une torpeur et à opposer l'exemple des efforts vainqueurs à notre découragement spirituel et national³. »

La Librairie Publique s'apparente à une version condensée de Bibliothèques et propose des solutions pratiques sur un ton moins pessimiste et plus pragmatique. Les deux ouvrages abordent quasiment tous les aspects des bibliothèques et concernent des bibliothèques publiques et nationales et spécialisées. Les bibliothèques universitaires sont abordées rapidement, essentiellement pour dénoncer leur retard par rapport au modèle allemand ou pour attaquer le directeur de l'époque de la Sorbonne.

Le premier ouvrage se compose de trois livres :

- « **Les Bibliothèques** » établit un panorama très critique des bibliothèques françaises : la Nationale, les bibliothèques parisiennes, fort dispersées, les bibliothèques de provinces et les populaires, dans un état déplorable.
- « **La bibliothèque libre** » est, essentiellement, une description des bibliothèques étrangères, notamment en Angleterre, en Amérique et en Allemagne.
- « **Devant l'invasion des livres : système, classement, catalogue, métiers** » revient sur des aspects plus précis de bibliothéconomie, proposant des solutions pour la gestion des collections, pour l'architecture interne et externe des bibliothèques et la formation et le recrutement du personnel.

La Librairie publique comprend 7 chapitres. Après avoir défini la notion et les missions de la Librairie publique (chapitre 1), l'auteur insiste sur la nécessité de mettre un terme à l'opposition entre bibliothèque savante et populaire et sur les rapports entre l'Ecole, les enfants et la bibliothèque (chapitres 3, 4, 5), en reprenant les exemples anglo-saxons (chapitre 2). Ces idées aboutissent à nouveau à des propositions pratiques sur la politique d'acquisition, les politiques de sites, les rapports avec les éditeurs, le prêt et le libre accès, le personnel (chapitre 6).

¹ MOREL, Eugène. *Bibliothèques. Essais sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris. Mercure de France. 2 vol. 865 p.

² MOREL, Eugène. *La Librairie publique*. Paris, Armand Colin, 1910. 322 p.

³ MOREL, Eugène. *Op. Cit.* p. 22.

Comment, dans une forme inhabituelle, Morel met-il la critique au service de l'action et propose-t-il une pensée pratique de la bibliothèque ? Dans quelle mesure ses remarques sont-elles encore pertinentes aujourd'hui, à la fois dans les chapitres généraux et idéologiques et dans ses chapitres plus pratiques ?

Dans un premier temps, nous verrons comment Morel dénonce l'état piteux des bibliothèques françaises, puis comment il tire de ses voyages le modèle de la Librairie publique. Enfin, nous nous demanderons dans quelle mesure les solutions pratiques proposées sont pertinentes et réalisables.

« ETAT PITEUX⁴ » DES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES

Réformer la Nationale

Eugène Morel, qui entre à la Nationale en 1892 a l'occasion d'observer son public et son fonctionnement. Il constate que celle-ci se détourne de ses véritables missions en tentant de pallier les carences des bibliothèques françaises. La Nationale étant la principale référence des français, elle est rapidement engorgée par un public qui ne devrait pas être le sien. Morel décrit de manière caustique tout un public d'habitues, de « piliers de bibliothèques », digne de Bouvard et Pécuchet : le pauvre diable, le monsieur retiré des affaires, l'étudiant, le journaliste, qui papillonnent, croient travailler parce qu'ils sont entourés de livre ou viennent à la bibliothèque parce qu'elle est chauffée et éclairée (mais n'est-ce pas le public de l'actuelle BPI ?). C'est donc l'état des bibliothèques, dont l'accueil du public est déplorable, qui est la principale cause des difficultés de la Nationale.

Les deux axes essentiels de la réforme de la Nationale sont le dépôt légal et la constitution de catalogues utiles, deux de ses missions essentielles. A cette époque, le dépôt légal doit en effet être réformé et systématisé, ce qui fut permis par la loi du 19 mai 1925 et le nombre d'exemplaires déposés doit être harmonisé et limité, afin de ne pas encombrer les magasins et suivant le modèle de la Bibliothèque nationale d'Angleterre. Deuxièmement, la Nationale est en charge de la Bibliographie de la France, d'une part et du Catalogue destiné au public, d'autre part. Or elle ne remplit aucune de ces deux missions correctement. La rédaction de notices a pris beaucoup de retard tout au long du XIX^e siècle depuis la réquisition des biens révolutionnaires et le Catalogue général, « catalogue des danaïdes⁵ », voulant tendre à l'exhaustivité, reste incomplet et insatisfaisant pour le public. Après plusieurs essais, la priorité est donnée à la constitution d'un Catalogue général alphabétique pour les livres imprimés. Le premier volume du Catalogue général des livres imprimés est publié en 1897 sous l'administration de Léopold Delisle. Mais cette entreprise n'a été achevée qu'en 1981 pour les ouvrages entrés avant 1960. La lenteur de publication a généré la création de suppléments du Catalogue général sous forme de fichiers manuels et de catalogues imprimés quinquennaux, puis décennaux. Un débat s'est donc installé dans la profession entre les tenants d'un catalogue courant, fréquemment actualisé et exploitable par le public (Morel prend à nouveau l'exemple du British Museum) et un catalogue exhaustif et rétrospectif.

Un catalogue réalisable et surtout utile au public est donc nécessaire. En France, les bibliothécaires consacrent trop de temps et d'argent à la création et l'impression de catalogues, sans pour autant satisfaire le public, qui, souvent, cherche des ouvrages sur un sujet et non une référence précise. Morel va jusqu'à faire l'hypothèse d'une « bibliothèque sans livres⁶ », une des idées les plus modernes chez Morel. Il s'agissait d'une fabrique de fiches à Paris pour toutes les bibliothèques, à laquelle auraient contribué toutes les bibliothèques, tout en leur dispensant de perdre du temps en catalogage.

⁴ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. p. 206.

⁵ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. vol 1 p. 19.

⁶ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. vol 1 p. 311.

Réorganiser les bibliothèques françaises

Un bouleversement systématique dans la conception et l'organisation des bibliothèques françaises semblait donc nécessaire, en distinguant la Nationale, les bibliothèques spécialisées, les bibliothèques publiques. En outre, l'écart creusé entre Paris et la province, dans les moyens accordés aux bibliothèques reste à combler.

Morel pousse un cri fondateur dans l'histoire des bibliothèques : « A bas les populaires, à bas les bibliothèques-musées !⁷ ». L'engagement de Morel pour la création de bibliothèques uniques, centralisées et mettant un terme à la ségrégation absurde entre les populaires et les savantes ainsi qu'à l'éparpillement des bibliothèques en fonction de leur public (bibliothèques des marins, bibliothèques scolaires, bibliothèques rurales, bibliothèques des soldats...). Surtout, pour la première fois, le public entre dans le champ de vision du bibliothécaire, aux dépens du catalogage et de la conservation des documents. Les bibliothèques ne doivent pas être des « cimetières de livres⁸ », des nécropoles, pour la Nationale, ou des fosses communes, pour les populaires, où l'accumulation d'ouvrages étouffe la vie des ouvrages actuels et empêche la consultation par les lecteurs. « Richesses manuscrites, livres précieux et rares sont dans nos bibliothèques comme le sac d'or du savetier qui l'empêche de dormir, de chanter, de travailler⁹. »

Les conditions d'accueil du public sont pointées du doigt. L'auteur aborde des problèmes encore posés de nos jours : les horaires d'ouverture (pensons à nos débats sur l'ouverture de nuit et le dimanche) et l'équipement (l'insalubrité, le manque de lumière, l'organisation des salles). La faible amplitude horaire d'ouverture explique la faiblesse du taux de fréquentation, critère principale de réussite d'une bibliothèque selon Morel. « La grande raison pour laquelle le public ne va pas dans les bibliothèques, on commence à ne plus l'ignorer. On n'y va pas parce qu'elles sont fermées¹⁰. » Et de citer, à nouveau, l'exemple anglais :

« Une journée passée dans une librairie publique en Angleterre raconte tout cela. Il y a l'heure des ouvriers, l'heure des dames (...), l'heure des enfants, l'heure des étudiants, l'heure des employés et des patrons. Tout cela s'arrange, évolue en liberté. Mais il y a toujours du monde, du matin au soir¹¹. »

Les écarts dans les taux de fréquentations avec les pays anglo-saxons, s'expliquent donc par la place accordée au public.

Professionnaliser le monde des bibliothèques

Le recrutement du personnel parmi les sous-officiers, peu au fait des problèmes bibliothéconomiques, et parmi les chartistes, qui favorisent l'Histoire avant tout, est une bataille récurrente de Morel. C'est la guerre des « chartistes contre les gens de lettres¹² ». La proposition de l'historien Aulard de faire de la Nationale une bibliothèque spécialisée en histoire est, selon Morel, le comble de la vision traditionnelle de la bibliothèque, dominée par l'Histoire. Au contraire, la bibliothèque moderne est gérée par des personnes disposant d'une culture générale et d'un savoir bibliothéconomique spécifique et enfin reconnu. C'est pourquoi il propose la création de formations pour les bibliothécaires et organise des conférences. En outre, les bibliothèques ont besoin de techniciens, de personnel pour les petites tâches (dactylos, copistes, coursiers...), dont il dénonce les conditions de travail et l'insuffisance des salaires. C'est un Morel épris de la cause sociale qui nous apparaît ici. Dotée d'un personnel qualifié, la bibliothèque pourrait se gérer de manière relativement autonome et moins bureaucrate. Cette critique du recrutement des personnels est complémentaire de celle de l'administration des bibliothèques concerne notamment l'ingérence de l'Etat, notamment pour les acquisitions, avec le système des envois.

⁷ *Op. Cit.* vol 1, p. 161

⁸ *Op. Cit.* vol 2, p. 129

⁹ *Op. Cit.* vol 1, p. 162

¹⁰ MOREL, Eugène. *Librairie publique.* p. 155.

¹¹ *Op. Cit.* p. 178.

¹² MOREL, Eugène. *Bibliothèques.* p. 332.

Morel désire donc un recentrage des bibliothèques sur leurs missions et sur le public ainsi qu'une professionnalisation du personnel. C'est du choc de la comparaison entre les modèles anglo-saxons et les bibliothèques françaises que naît la Librairie publique.

LA LIBRAIRIE PUBLIQUE : LA REVELATION DU MODELE ANGLO-SAXON DE BIBLIOTHEQUES

Redéfinition du rôle et des missions des bibliothèques : la notion de Librairie publique

« Quel pédant inventa le mot Bibliothèque laissant le mot français Librairie aux Anglais ?¹³ »

Le choix du terme librairie publique se fait en réaction à l'opposition entre savantes et populaires. Si le terme n'a pas été retenu, par sa connotation commerciale, il reste à l'origine de notre « lecture publique ». Mais surtout Morel commence par changer le mot pour changer la chose. Une librairie publique est « la mise en commun dans une région de tous les services concernant la lecture¹⁴ ». Ainsi, grâce à un impôt commun, la bibliothèque propose des services diversifiés, au-delà du prêt d'ouvrages, concernant la lecture au sens large, à savoir les romans, mais aussi les périodiques, livres pratiques, livres scientifiques, livres pour enfants. La librairie est aussi un « service public, municipal, analogue à la voirie, aux hôpitaux, à la lumière-celle du gaz-, à l'hygiène- celle du corps¹⁵. » Elle doit être un « palais de lecture », presque toujours ouvert ; c'est un lieu où les citoyens, leurs affaires terminés, s'assemblent. Morel définit les missions encore actuelles des bibliothèques : enseigner, renseigner et distraire.

La bibliothèque est l'aboutissement d'une idéologie démocratique. C'est la « seule institution convenant à des hommes libres¹⁶ ». Elle participe au rêve philanthropique voulant plus de bibliothèques et moins d'alcooliques et de prisonniers. Cet hygiénisme, typique de son époque, n'est pas si éloigné de la notre, lorsque nous voyons dans la bibliothèque un moyen non seulement de lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme, mais aussi, de lutter contre les inégalités sociales et culturelles.

Enseigner, renseigner, distraire

Enseigner, d'abord. La bibliothèque se distingue de l'École et en prolonge l'apprentissage, selon l'idée américaine de *self improvement*. La Librairie Publique, seule école neutre et sans doctrine, apprend la curiosité et l'effort de la recherche, la discipline et le respect du bien commun dès le plus jeune âge. Surtout, elle « répare » là où l'école a échoué. Morel présente donc un modèle de section juvénile de librairie publique, n'ayant aucune confiance dans les bibliothèques scolaires. Morel conçoit les sections jeunesse comme des lieux transitoires vers la lecture adulte et ne souhaite pas les exclure dans des salles closes. Néanmoins, des programmes spécifiques sont recommandés : lectures orales, expositions... Rappelons que Morel participe dans l'entre-deux-guerres à la création de l'Heure Joyeuse !

Deuxièmement, la bibliothèque doit renseigner grâce à une salle de références et de périodiques. Or il est nécessaire que la bibliothèque remplace le café, qui est le seul à en fournir (Morel revendique le « droit de

¹³ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 1

¹⁴ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 8

¹⁵ MOREL, Eugène. *Op. Cit.* p. 4.

¹⁶ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. p. 7.

*lire sans boire*¹⁷ » !). La presse permet d'accéder à la vérité. « *Il n'y a pas de bons journaux, mais ils se mangent entre eux un journal est toujours le phagocyte d'un rival*¹⁸ ») par le pluralisme des sources et est un facteur d'égalité sociale. « *Ce qu'on peut attendre de la Librairie publique c'est de relever le niveau du combat (...) Elle met les journaux et livres en concurrence, et place sur le même plan vis-à-vis du public le feuillet d'un sou et le beau livre soigné*¹⁹. » Enfin, les salles de références et de périodiques permettent d'attirer et de fidéliser le public.

Enfin, la bibliothèque est un lieu de distraction. Elle doit, par conséquent, posséder des romans, la « *lecture naturelle de l'humanité* » (la Librairie Publique). Il propose la création d'une section d'*éliminables* avec des livres n'ayant d'intérêt que d'actualités. « *Il faut que nos bibliothèques quittent leur vêtement d'ennui*²⁰ », car le premier rôle de la Librairie Publique est d'accéder à la lecture à moindre prix.

Morel autour du monde

Pour aller au delà des idées générales et abstraites, Morel s'inspire de différentes bibliothèques. Ce sont les bibliothèques anglaises, américaine et du Commonwealth qui attirent son attention par leur supériorité dans les budgets et la fréquentation, critère majeur d'évaluation.

En Angleterre, l'origine des bibliothèques, nées de la volonté associative des lecteurs, explique leur avance présente : « Chez nous les couvents, une Révolution, l'Etat recueillant et sauvant les vieux livres, puis la charité, les populaires. Là bas, les gens qui veulent lire, être renseignés, et payent pour cela²¹. » Depuis le Bill Ewart de 1850, c'est l'impôt consenti à l'échelle locale, le *Penny Rate* qui fonde la bibliothèque : le public qui finance la bibliothèque est donc au cœur de la bibliothèque et y participe activement. Parmi ses descriptions des bibliothèques anglaises, il s'attarde sur Leeds qu'il compare à Lyon, deux villes de même envergure avec des moyens financiers similaires, mais des écarts de fréquentation et de qualité de services et de collections importants à l'avantage de Leeds. Un des avantages de Leeds, comme de la plupart des bibliothèques anglaises, est notamment son système de centralisation locale. Les bibliothèques sont organisées en *branch*, *subbranch* et *traveling libraries* qui préfigurent nos bibliothèques de quartiers et nos bibliobus. Les bibliothèques de districts sont particulièrement bien implantées dans leurs quartiers.

Les Etats-Unis est « le pays des bibliothèques », non pas seulement grâce à leur budget, mais dans l'organisation des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'industrie. L'existence de statistiques précises donne aussi une visibilité à leurs bibliothèques.

Enfin, l'Allemagne est un modèle de bibliothèques universitaires. Morel y consacre un chapitre aussi dans Bibliothèques, dans le contexte de l'après guerre de 1870.

CONSTRUIRE LA LIBRAIRIE PUBLIQUE : CONSIDERATIONS PRATIQUES

La politique d'acquisition

Morel propose plusieurs pistes de gestion des collections. Premièrement il encourage le désherbage. En effet, l'accumulation de livres, au lieu de favoriser l'essor des pensées neuves transforme les bibliothèques en un « grand cimetière de livres ». Il énonce des principes d'acquisition avec une certaine assurance (« ce

¹⁷ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. p. 10

¹⁸ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 195

¹⁹ MOREL, Eugène. *Op. Cit.* p. 207

²⁰ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 205.

²¹ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 34.

qu'il faut mettre dans une bibliothèque²² ») : ouvrages pratiques, ouvrages pour la jeunesse, références, périodiques, romans. En contrepartie, il énonce les ouvrages à proscrire à savoir les ouvrages de critiques et conseille de ne pas acquérir un livre sur un livre que l'on n'ait d'abord ce livre lui-même.

Architecture interne et externe du bâtiment

Morel entreprend un véritable petit traité de bâtisse et de mécanique en cherchant, par exemple, les solutions les plus efficaces et rapides au transport de documents. Il raisonne pour la première fois en termes de flux et de circulation des documents et non plus de stockage. Il montre que bâtiment doit répondre aux exigences spécifiques des bibliothèques. Pour lui, qu'elle soit palais de lecture ou modeste bibliothèque publique, la bibliothèque doit être ouverte sur l'extérieure et ses salles les plus fréquentées doivent être proches de la rue. A cet égard, la bibliothèque Sainte Geneviève fait figure de contre exemple, les salles les plus fréquentées étant les plus éloignées de l'entrée et les rayons étant couverts de grillages. Il cite Mr Chevalley :

« Je voudrais donc, avant tout, la bibliothèque populaire au rez-de-chaussée sur la rue avec une large vitrine et de grandes glaces très claires, qui le soir, jetterons largement, joyeusement dans la nuit, une lumière aussi invitante que celle du bar d'en face²³. »

De même, les espaces doivent être conçus en fonction des besoins du public et la bibliothèque doit comprendre une salle de référence, une salle des périodiques et une salle de lecture, sur le modèle anglais. Des salles spécialisées en fonction du public sont aussi proposées, en particulier des salles pour enfants ou même pour femmes.

Deux services nouveaux : le prêt gratuit et l'Openshelf

A l'intérieur des salles de lectures, le principe de l'Openshelf ou libre accès doit être appliqué. Il semblerait en effet que les craintes de vols et de pertes résultent d'une sacralisation du livre par les bibliothécaires et d'une méfiance abusive envers les lecteurs. Le contre-exemple de Morel reste la salle Labrouste de la Bibliothèque Nationale avec une mise en scène séparant les lecteurs des livres. Il dénonce « la séparation complète, comme au théâtre : salle et scène, les travailleurs [lecteurs] isolés du dépôt des livres, ceux-ci entassés dans des cages de fer, demandés uniquement par des numéros et amenés mécaniquement.²⁴ »

Le libre accès des collections au public implique une réflexion sur le classement des collections. Doit-il être différent du classement en magasin ? Doit-il se calquer sur la Dewey ? Morel, favorable à la classification Dewey, insiste cependant sur la différence entre la classification et le classement. Ce dernier doit faciliter la recherche du magasinier ou du lecteur dans les rayons. Il propose donc différents classements en fonction des salles de la bibliothèque, par périodicité (distinguer les périodiques), formats et époques (livres récents/livres du siècle/antiquités), ainsi que par langue, par commodité (nouveautés/références/libre accès/réserve/interdits de sortie).

La confiance de Morel dans le lecteur se traduit ensuite par le prêt de livres pour les bibliothèques publiques. Si ce service apparaît aujourd'hui comme un acquis, il est révolutionnaire à son époque. Il pose deux problèmes : celui de la conservation des livres, que Morel estime secondaire comparé à l'immense service au lecteur que représente le prêt, et celui de la gratuité du prêt. Morel s'oppose formellement au prêt taxé, mais s'intéresse à un système original inspiré de l'Angleterre, dans lequel le prêt de livre à domicile par des librairies ou des éditeurs (en l'occurrence le Times), s'apparente à une période de test avant que le lecteur ne décide d'acheter l'ouvrage. Ainsi non seulement l'auteur propose-t-il de nouveaux services centrés sur l'utilisateur, mais aussi, réfléchit-t-il aux conditions de leur mise en place.

²² MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. pp. 395-419.

²³ MOREL, Eugène. *Librairie publique*. p. 164.

²⁴ MOREL, Eugène. *Bibliothèques*. p. 67.

Un programme réalisable ?

Morel est donc conscient de l'ampleur de la tâche à accomplir et s'inquiète de la faisabilité de ses propositions. Il est certes visionnaire mais aussi conscient des réalités. Si le problème principal est celui du budget, Morel s'attache régulièrement à montrer que la modernisation des bibliothèques est avant tout affaire d'organisation et d'administration. C'est en commençant modestement en construisant une petite bibliothèque ouverte, accueillante et offrant plus de services et qui concurrencerait les autres, que l'on peut créer un réseau de bibliothèque. Avec la hausse de la fréquentation, les élus s'intéresseront aux bibliothèques et augmenteront les budgets. (Chapitre 9 Bibliothèques : « Comment créer en France des bibliothèques libres ? »). Plusieurs autres solutions économiques sont possibles : recours à la loterie, utilisation des fonds propres de la bibliothèque, même si Morel est opposé à long terme à l'établissement d'une taxe de lecture, mais surtout recours à l'impôt. Enfin, pour sensibiliser le public et les élus aux débats des bibliothèques, la création d'une Ligue pour la création de Librairies publique est prévue en 1910. Elle serait à la fois un interlocuteur pour les gens extérieurs (qui veulent faire des dons par exemple), un organe de propagande pour la nouvelle bibliothèque et un moyen de dénombrier les partisans de la Librairie publique.

Il est surprenant de constater que les principaux essais de Morel ont été rédigés entre 1908 et 1910, alors qu'il continue son activité de bibliothécaire et visite des bibliothèques américaines. La guerre l'a-t-elle arrêté dans son élan ? Voulait-il consacrer le reste de sa vie à mettre en application les idées qu'il avait énoncées dans Bibliothèques et Librairie publique ? En effet, c'est dans l'entre-deux-guerres, soutenues par le courant d'avant-gardes et par l'arrivée des bibliothécaires américains en France, que ses propositions commencent à trouver un écho : création par le Comité américain pour les régions dévastées de salles de lectures pour enfants à Paris, création de l'Heure Joyeuse par le *Book Committee*, essor des cours de bibliothéconomie, création de l'Association pour le développement de la lecture publique, découverte de la classification Dewey, modification du dépôt légal. Certes, une partie des problèmes soulevés n'ont pas trouvé de réponses avant longtemps, en particulier concernant le Catalogue général de la France. Sa pensée reste fondatrice et aborde presque tous les aspects des bibliothèques. La question est de savoir dans quelle mesure, elle est révolutionnaire, ou au contraire elle s'inscrit dans un courant de pensées d'avant-gardes bibliothécaires. Il s'agit aussi de savoir quel écho trouvent ses propositions dans le milieu des bibliothèques.